

# PARTICULIERS



## TARIFS DES OPÉRATIONS & SERVICES AU 07/12/2017



Tarifs applicables dans  
les agences de l'ex Banque  
Populaire de l'Ouest\*

Prix en euros, exprimés taxes incluses  
lorsque celles-ci sont dues.

\* Voir liste en page 2

## LISTE DES AGENCES BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST CONCERNÉES PAR CETTE BROCHURE TARIFAIRE, CLASSÉES PAR DÉPARTEMENT

### CÔTES D'ARMOR

Agence agriculture 22  
Agence entreprises 22  
Chatelaudren  
Dinan  
Erquy  
Guingamp  
Lamballe  
Lannion  
Loudeac  
Paimpol  
Perros Guirec  
Plancoët  
Plérin  
Quintin  
Rostrenen  
St-Brieuc Centre  
St-Brieuc Les Villages  
St-Brieuc St-Lambert  
St-Quay Portrieux  
Tréguier

### FINISTÈRE

Agence agriculture 29  
Agence entreprises 29  
Brest Bellevue  
Brest Centre  
Brest Lambezellec  
Brest Siam  
Brest St-Marc  
Brest St-Pierre  
Carhaix  
Guipavas  
Landerneau  
Landivisiau  
Lesneven  
Morlaix  
Plabennec  
Plougastel Daoulas  
Plouzane  
St-Martin des Champs  
St-Pol de Léon  
St-Renan

### ILLE-ET-VILAINE

Agence profession  
libérale  
Agence agriculture  
35 Nord  
Agence agriculture  
35 Sud  
Agence entreprises  
35 Nord  
Agence entreprises  
35 Sud  
Agence entreprises  
Rennes  
Bain-de-Bretagne  
Betton

Bruz  
Cancale  
Cesson-Sévigné  
Chantepie  
Châteaubourg  
Châteaugiron  
Combourg  
Dinard  
Dol-de-Bretagne  
Fougères  
Guichen  
Janzé  
La Guerche de Bretagne  
Liffré  
Melesse  
Montauban de Bretagne  
Montfort-sur-Meu  
Mordelles  
Noyal-Chatillon  
Pacé  
Redon  
Rennes Alma  
Rennes Centre  
Rennes Gare  
Rennes Grand Quartier  
Rennes La Poterie  
Rennes Longs Champs  
Rennes Lorient  
Rennes Octroi  
Rennes Parlement  
Rennes St-Jacques  
Rennes Ste-Therese  
Rennes Tronjolly  
Rennes Villejean  
St-Aubin du Cormier  
St-Brice en Cogles  
St-Grégoire  
St-Malo Intra-Muros  
St-Malo Paramé  
St-Malo République  
St-Malo St-Servan  
Vitré

### MANCHE

Agence agriculture 50  
Agence entreprises 50  
Agneaux  
Avranches  
Bricquebec  
Carentan  
Cherbourg Centre  
Cherbourg Fontaine  
Cherbourg Octeville  
Coutances  
Donville-les-Bains  
Équeurdreville  
Granville  
La Haye du Puits  
Les Pieux

Pontorson  
St-Hilaire du Harcouët  
St-Lo  
Tourlaville  
Valognes  
Villedieu-les-Poêles

### MAYENNE

Agence agriculture 53  
Agence entreprises 53  
Bonchamp-les-Laval  
Chateau-Gontier  
Craon  
Ernée  
Evron  
Gorron  
Laval Centre  
Laval Gare  
Laval St-Nicolas  
Mayenne  
St-Berthevin

### ORNE

Agence agriculture 61  
Agence entreprises 61  
Alençon  
Alençon Montsort  
Argentan  
Domfront  
Flers de l'Orne  
L'Aigle  
La Ferte Macé  
Mortagne-au-Perche  
Sées  
Vimoutiers

### SARTHE

Agence agriculture 72  
Agence entreprise 72  
Allonnes  
Chateau du Loir  
Coulaines  
Écommoy  
La Ferté Bernard  
La Flèche  
Le Mans Bollée  
Le Mans Centre  
Le Mans Chasse Royale  
Le Mans Le Ribay  
Le Mans Les Maillets  
Le Mans Pontlieue  
Le Mans Sud  
Mamers  
Sablé sur Sarthe  
Sillé le Guillaume  
St-Calais

# SOMMAIRE

## EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

### OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

4

- 5 • Ouverture, transformation, clôture
- 5 • Relevés de compte
- 7 • Tenue de compte
- 7 • Services en agence
- 7 • Services Bancaires de Base
- 8 • Les prestations de Base

5

### BANQUE À DISTANCE

- 9 • Par Internet
- 9 • Par téléphone
- 10 • Par automate

9

### VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

- 11 • Cartes
- 12 • Les services liés à la carte bancaire
- 13 • Virement SEPA
- 13 • Prélèvement SEPA / TIPSEPA
- 13 • Chèque

11

### OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

- 14 • Affinéa, la convention personnalisée
- 15 • Conventions de relation (ne sont plus commercialisées)
- 16 • Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF)

14

### IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

- 17 • Commission d'intervention
- 17 • Opérations particulières
- 17 • Incidents de paiement

17

### DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

- 19 • Autorisation de découvert
- 19 • Crédits à la consommation
- 20 • Crédits immobiliers

19

### ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

- 21 • Épargne bancaire
- 21 • Placements financiers

21

### ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

23

### TARIFS SPÉCIFIQUES POUR LES JEUNES DE MOINS DE 26 ANS

25

### OPÉRATIONS BANCAIRES À L'INTERNATIONAL

27

### RÉSOLUDRE UN LITIGE

28

La liste détaillée des tarifs est disponible dans votre agence sur demande.

# EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

TARIFS EN €

Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité consultatif du Secteur financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes et sur l'Internet un extrait standard des tarifs.

Les tarifs ci-dessous sont indiqués hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

## Liste des services

Abonnement à des services de banque à distance (Internet) (Cyberplus <sup>(1)(2)</sup> )	Gratuit
Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS	Gratuit
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat (Visa Classic ou Eurocard Mastercard)	46,00 par an
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé (Visa Classic ou Eurocard Mastercard)	46,00 par an
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron)	30,00 par an
Frais par retrait d'espèces à un Distributeur Automatique de Billets (DAB) d'une autre banque (cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale) – par retrait (à partir du 4 <sup>e</sup> retrait par mois)	0,80 par retrait
Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA) – en agence – par Internet	3,60 Gratuit
Paiement d'un prélèvement SEPA – frais de mise en place d'un mandat de prélèvement – frais par paiement d'un prélèvement	Gratuit Gratuit
Commission d'intervention – par opération, avec un plafond de 80€ par mois	8,00
Cotisation à une offre d'assurance de perte ou vol des moyens de paiement (Securiplus)	26,04 par an
Frais de tenue de compte Soit pour information 31,20 € par an	2,60 par mois

(1) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

(2) Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui(ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.

# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## Ouverture, transformation, clôture

Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de Compte	Gratuit
---	---------

La convention de compte en vigueur est à votre disposition. Nous vous invitons à venir retirer ce document dans votre agence ou à en demander gratuitement l'envoi notamment par courrier électronique auprès de Maître Vacher, huissier de justice à Oullin (69600) - 12, rue de la Camille - e-mail : [franck.vacher@huissier-justice.fr](mailto:franck.vacher@huissier-justice.fr). Vous trouverez également l'intégralité des conditions générales de la convention sur notre site Internet [www.bpgo.banquepopulaire.fr](http://www.bpgo.banquepopulaire.fr)

Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte vers une autre Banque Populaire. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité" disponible dans votre agence et sur notre site Internet.

Service d'aide à la mobilité bancaire	Gratuit
Liste de vos opérations récurrentes et automatiques sur les 13 derniers mois	Gratuit
Clôture de compte :	
– compte de dépôt	Gratuit
– comptes épargne (PEL, CEL...)	Gratuit
Transfert de compte vers une autre Banque Populaire (tous types de comptes)	Gratuit
Transfert de compte vers un autre établissement :	
– comptes épargne (PEL, CEL...)	85,00
– comptes titres ordinaires ou PEA	100,00
– frais par ligne, au-delà de 5	7,00
Désolidarisation de compte joint (sauf en cas de décès)	37,00

## Relevés de compte

Relevé papier	
– mensuel	Gratuit
– autres périodicités	1,20 par relevé
– duplicata de relevé de compte	Frais de poste
Relevé électronique	
– relevé électronique	Gratuit
– relevé électronique supplémentaire au relevé mensuel papier	2,00 par mois par compte
– téléchargement de documents datant de moins de 10 ans	Gratuit
– téléchargement de documents datant de plus de 10 ans	0,50 par document téléchargé
Camet de bord	
– papier : synthèse annuelle	15,50 par an
– Internet : synthèse 12 mois glissants (réservé aux abonnés Cyberplus Premium)	Gratuit
Édition de relevé de compte sur un automate Banque Populaire	Gratuit

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)



Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure désormais en fin de votre relevé de compte. Chaque année, vous recevez également le récapitulatif annuel des frais facturés sur votre compte au cours de l'année.

Pour gérer votre patrimoine financier, vous pouvez disposer de relevés dédiés (cf rubrique Épargne et placements financiers p. 17)

#### Les dates de valeur

Pour les chèques compensables en France

- chèque émis
- chèque remis à l'encaissement

J\*  
J+1 ouvré\*\*

\* J : date de comptabilisation au compte du client.

\*\* Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi, même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des centres de traitement des chèques).

## Tenue de compte

Frais de tenue de compte

2,60 par mois

Ces frais correspondent au suivi administratif et technique du compte. Les clients détenteurs d'une convention Affinéa avec Cyberplus Premium, ou âgés de moins de 26 ans en sont exonérés.

Frais de tenue de compte de dépôt inactif (compte inactif au sens de l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier)

30,00 par an\*  
dans la limite du  
solde créditeur du  
compte

\* Le montant des frais et commissions prélevé annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel

## Services en agence

Délivrance d'un RIB ou IBAN

Gratuit

Enregistrement d'un changement d'adresse

Gratuit

Recherche d'adresse suite à courrier retourné « Pli Non Distribué »

11,00

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque  
– en euros

Gratuit

Mise à disposition de fonds  
(auprès d'une autre Banque Populaire)

15,00

Frais de recherche de documents  
(hors champ d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L.133-1 du Code Monétaire et Financier)

– simple (moins d'un an)

Gratuit

– complexe (plus d'un an)

- sur devis avec un minimum de

15,00

Mise à disposition de fonds

15,00

(auprès d'une autre Banque Populaire)

	€ PAR OPÉRATION (SAUF INDICATION CONTRAIRE)
Délivrance d'attestation	
– CAF	12,00
– autres	15,00
Document conservé à l'agence	50,00 par an
Frais de location de coffre-fort	
Prix annuel défini en fonction du volume du coffre et du niveau de garantie.	
– petit coffre	65,00
– moyen coffre	110,00
– grand coffre	170,00
– très grand coffre	219,00
Transmission du patrimoine	
– ouverture d'un dossier de succession	1,10 % des avoirs
- minimum	125,00
- maximum	550,00
– dossier non réglé avec une date d'ouverture > 2 ans	85,00 par an

## Services Bancaires de Base

(service défini à l'article D312-5-1 du code monétaire et financier, offerts dans le cadre du droit au compte)	Gratuit
– l'ouverture, la tenue et la clôture du compte	
– un changement d'adresse par an	
– la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire	
– la domiciliation de virements bancaires	
– l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte	
– l'encaissement de chèques et de virements bancaires	
– les paiements par prélèvement SEPA, Titre Interbancaire de Paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance	
– des moyens de consultation à distance du solde du compte	
– les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte	
– une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne	
– deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services	
– la réalisation des opérations de caisse	
Pour les clients titulaires des Services Bancaires de Base, en cas d'incident, les commissions d'intervention sont de 4 € par opération, plafonnées à 20 € par mois (5 opérations)	

## Les Prestations de Base\*

(ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services)

- l'ouverture et la clôture du compte
- la tenue du compte
  
- un changement d'adresse par an
- la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire
- la domiciliation de virements bancaires
- l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
- l'encaissement de chèques et de virements bancaires
- les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance
- des moyens de consultation à distance du solde du compte
- les dépôts et les retraits d'espèces au guichet et aux distributeurs automatiques de la Banque
- une carte de paiement permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne

Gratuit  
Tarif standard  
(indiqué dans la brochure)

Gratuit  
Gratuit

Gratuit  
Tarif standard  
(indiqué dans la brochure)

Tarif standard  
(indiqué dans la brochure)

Tarif standard  
(indiqué dans la brochure)

Tarif standard  
(indiqué dans la brochure)

Tarif standard  
(indiqué dans la brochure)

Tarif standard  
(indiqué dans la brochure)

\* Au sens des articles L312-1 et D.312-5 du Code monétaire et financier.



# BANQUE À DISTANCE

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## Par Internet

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) <sup>(1)</sup> Cyberplus <sup>(2)</sup> Abonnement permettant de consulter ses comptes sur Internet et d'effectuer des virements SEPA internes et vers des tiers.	Gratuit
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) <sup>(1)</sup> Cyberplus Premium <sup>(2)(3)</sup> Abonnement permettant de bénéficier, à partir d'un accès sécurisé au site de la Banque Populaire, aux services suivants : consultation de comptes et portefeuilles boursiers, possibilité d'effectuer des virements et de passer des ordres de Bourse, accès à l'information boursière et financière.	2,50 par mois
Mise à disposition d'un PassCyberplus pour la sécurisation des opérations en ligne. Le 1 <sup>er</sup> est offert avec votre abonnement Cyberplus.	8,00
SMS Achats sur Internet	Gratuit
SMS Virements vers les tiers	Gratuit

## Autres services liés à l'utilisation d'Internet

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS, courriel ou notification (mise en place par Cyberplus Premium)	Gratuit
Accès à l'image des chèques remis et téléchargement (par consultation)	Gratuit
Confirmation de l'exécution d'un virement émis (par SMS ou courriel) pour l'émetteur ou le bénéficiaire	0,20 par envoi

## Par téléphone

ALODIS, composez le 0 980 980 890 (appel non surtaxé, coût selon opérateur) pour toute information concernant nos produits et services. Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30.	
Frais d'utilisation des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) <sup>(1)</sup> SMS+ – composez le 6 11 10 à partir de votre mobile (hors coût d'un SMS facturé par votre opérateur) SMS+ permet de connaître, à tout moment et sans abonnement, le solde du compte et des dernières opérations.	0,35 par envoi
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) <sup>(1)</sup> Moviplus <sup>(3)</sup> (abonnement mensuel, 2 choix possibles) – Moviplus quotidien – Moviplus bi-hebdomadaire Moviplus permet de recevoir sur téléphone mobile, le solde du compte, selon une périodicité adaptée à ses besoins.	4,00 par mois 2,00 par mois

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## Par automate

Service Bancaire National

Gratuit

Lors de déplacements hors de sa région habituelle, le Service Bancaire National attaché à la carte de paiement permet de consulter le solde de son compte sur l'ensemble des distributeurs Banque Populaire, de réaliser un virement vers un autre compte Banque Populaire et d'effectuer un retrait.

(1) Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui(ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné. (2) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet. (3) Les jeunes de moins de 26 ans bénéficient d'une réduction de 50 %.

# VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## Cartes (cotisation annuelle)

La carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque paiement), ou à débit différé (le débit global de vos paiements sera effectué en fin de mois). Les retraits d'espèces sont toujours débités immédiatement. Les cartes Visa ou Mastercard Internationales permettent d'effectuer des opérations à l'étranger. Les cartes Visa Premier, Visa Platinum, Visa Infinite sont associées à de nombreux services. En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le 01 77 86 24 24 (appel non surtaxé, coût selon votre opérateur), 7j/7, 24h/24 pour faire immédiatement opposition.

### Carte de retrait

– cotisation carte Visa Plus<sup>(2)</sup>

19,00 par an

### Carte à autorisation systématique

– cotisation carte Visa Electron<sup>(2)</sup>

30,00 par an

Electron est une carte de paiement à débit immédiat. Elle permet de régler des achats chez les commerçants<sup>(1)</sup> et également d'effectuer des retraits dans les distributeurs de billets.

### Carte de paiement à débit différé ou immédiat :

– cotisation carte Visa Internationale<sup>(2)</sup>

46,00 par an

– cotisation carte Eurocard Mastercard<sup>(2)</sup>

46,00 par an

– cotisation carte Visa Premier<sup>(2)</sup>

109,00 par an

– cotisation carte Visa Platinum

195,00 par an

– cotisation carte Visa Infinite

300,00 par an

### Carte débit-crédit à débit différé ou immédiat :

La carte de débit-crédit permet de choisir d'effectuer des retraits ou des paiements, soit au comptant, soit en utilisant le crédit renouvelable associé à la carte.

– cotisation carte Visa Classic FACELIA<sup>(2)</sup>

46,00 par an

– cotisation carte Visa Premier FACELIA<sup>(2)</sup>

109,00 par an

– cotisation carte Visa Platinum FACELIA

195,00 par an

La deuxième carte bancaire sur un même compte bénéficie d'une réduction de 50 % (offre applicable sur la carte la moins chère).

(1) Les commerçants affichant le logo Visa Electron.

(2) Les jeunes de moins de 26 ans bénéficient d'une réduction de 50 %.

## Les services liés à la carte bancaire

Service Cartego (pour chaque nouveau visuel et par an) Service de personnalisation de la carte bancaire avec un visuel choisi dans une bibliothèque d'images, selon un thème particulier ou en téléchargeant une photo personnelle.	
– visuel catalogue	8,00
– photo personnelle	10,00
– visuel NRJ <sup>(2)</sup>	6,00
E-Carte Bleue <sup>(2)</sup> (paiement sécurisé sur Internet)	11,00
Réédition du code confidentiel de la carte	8,00
Capture de carte pour code faux	45,90
Frais opposition (blocage) de la carte à l'initiative du client en cas de perte, vol ou usage frauduleux dans la zone EEE <sup>(1)</sup>	Gratuit
Modification du plafond de retrait et/ou de paiement	
– temporaire jusqu'à 3 mois consécutifs	17,00
– permanent	17,00 par an
Refabrication en mode normal	Gratuit
Toute demande urgente (refabrication, création, réédition de code)	16,50
Recherche de facturette en cas de contestation d'une opération	15,00
Frais par retrait d'espèces au Distributeur Automatique de Billets (DAB) Banque Populaire en euros	Gratuit
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque de la zone euro	
– avec Visa Electron, Classic, Mastercard, BudJ ou Visa Plus (à partir du 4 <sup>e</sup> retrait dans le mois)	0,80 par retrait
– avec Visa Premier, Platinum ou Infinite (à partir du 10 <sup>e</sup> retrait dans le mois)	0,80 par retrait
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque en devises (autres que l'euro) (cf. Rubrique Opérations par carte bancaire p. 24)	
Paiement par carte (la carte est émise par la banque) en devise (cf. Rubrique Opérations par carte bancaire p. 24 pour la commission de change)	

(1) Voir détail zone EEE p.27.

(2) Les jeunes de moins de 26 ans bénéficient d'une réduction de 50 %.

## Virement SEPA

Remarque : pour les virements en devises hors euros ou impliquant un pays hors de l'EEE<sup>(1)</sup>, cf. Rubrique Opérations bancaires à l'international p. 24

Réception d'un virement SEPA – occasionnel ou permanent	Gratuit
Frais par virement occasionnel – émis vers un compte Banque Populaire – émis vers un compte d'un autre établissement - au guichet de votre banque - par Internet	Gratuit 3,60 Gratuit
Frais par virement permanent – au guichet de votre banque – par Internet	1,30 Gratuit
Frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit
Émission d'un virement à partir d'un compte épargne – au guichet de votre banque – par Internet	3,60 0,20
Demande d'annulation d'un virement après son exécution	3,50

## Prélèvement SEPA / TIPSEPA \*

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement	Gratuit
Frais d'un paiement par prélèvement	Gratuit
Sélection de créanciers autorisés à prélever (Liste Blanche)	6,00 par enregistrement
Sélection de créanciers non autorisés à prélever (Liste Noire)	6,00 par enregistrement
Opposition temporaire à un mandat de prélèvement SEPA (révocation d'une échéance de prélèvement)	Gratuit
Opposition définitive à un mandat de prélèvement SEPA (retrait du consentement)	Gratuit
Contestation injustifiée d'un prélèvement au-delà de 8 semaines	50,00

## Chèque

Remise de chèque(s)	Gratuit
Paiement d'un chèque	Gratuit
Renouvellement automatique de chéquier	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier à domicile et de la lettre d'information préalable	Frais de poste
Frais d'émission d'un chèque de banque	13,00
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (le client)	15,00
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur (le client)	29,60

\* Prélèvement SEPA en euros dans la zone SEPA<sup>(2)</sup>

(1) Voir détail zone EEE p. 27. (2) Voir détail zone SEPA p. 27.

## OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

### Cotisation à une offre groupée de service AFFINEA, la convention personnalisée

Choisissez les produits qui vous conviennent et bénéficiez de remises progressives et permanentes.

#### Les produits et services inclus

##### Une carte au choix

	Débit différé ou immédiat
- Visa Electron	2,50 €/mois
- Visa Electron NRJ	3,00 €/mois
- Visa Classic ou Classic Facélia ou Mastercard	3,83 €/mois
- Visa Classic NRJ	4,33 €/mois
- Visa Premier ou Premier Facélia	9,08 €/mois
- Visa Platinum ou Platinum Facélia	16,25 €/mois
- Visa Infinite	25,00 €/mois

##### et l'assurance des moyens de paiement

- Assurance perte ou vol des moyens de paiement (Sécuriplus)	2,17 €/mois
--	-------------



#### Des produits et services de la gestion quotidienne

- gestion des comptes par Internet avec Cyberplus Premium	2,50 €/mois
- Fructi Facilités	1,25 €/mois
- Moviplus	à partir de 2,00 €/mois
- Crescendo	1,75 €/mois
- Sécuri High-tech	à partir de 3,00 €/mois
- Pack tranquillité	3,40 €/mois



#### Vous permettent de bénéficier de réductions tarifaires progressives sur les tarifs unitaires des produits et services souscrits

- 4 produits ou services	>	10 % de remise
- 5 produits ou services	>	15 % de remise
- 6 (ou plus) produits ou services	>	20 % de remise

Ces remises s'appliquent aussi sur la carte choisie et l'assurance des moyens de paiement.

#### Vous pouvez souscrire d'autres produits et services bénéficiant du même pourcentage de remise sur leurs tarifs unitaires

- Mobilité Internationale (carte ou virement)	11,00 €/mois
- Sécuri Memo	2,50 €/mois

## Les avantages complémentaires

### Réduction supplémentaire sur le tarif unitaire des produits souscrits dans la convention

- 50 % de réduction supplémentaire<sup>(1)</sup> pour les clients âgés de 16 à 25 ans révolus
- 20 % de réduction supplémentaire<sup>(1)</sup> pour les clients âgés de 26 à 28 ans révolus
- 10 % de réduction supplémentaire<sup>(1)</sup> pour les clients ACEF / CASDEN / Services Publics
- 10 % de réduction supplémentaire pour les clients équipés d'une convention professionnelle

(1) Toutes les remises ne sont pas cumulables. Pour plus d'informations contactez votre conseiller.

	€ PAR OPÉRATION (SAUF INDICATION CONTRAIRE)
<b>Pack Tranquillité</b> – frais d'envoi de chéquier sous pli simple – frais de réédition de code confidentiel de la carte – frais d'opposition sur chèques ou chéquiers – frais de modification de plafond de carte – remboursement des frais de retraits sur les distributeurs de billets hors groupe Banque Populaire dans un établissement bancaire de la zone SEPA – frais de mise en place et de gestion d'autorisation de découvert – franchise d'agios de 10 € par trimestre	3,40 par mois
<b>Mobilité Internationale<sup>(2)</sup></b> – carte : exonération des frais bancaires issus des paiements et retraits par carte bancaire <sup>(1)</sup> – virement : exonération des frais bancaires d'un virement international effectué par le biais de notre site internet une fois par mois <sup>(1)</sup>	11,00 par mois
	11,00 par mois

## Conventions de relation (ne sont plus commercialisées)

### Convention Équipage

	Équipage Prélude	Équipage Privilège	Équipage Prestige	Équipage Platinum	Équipage Premium
Cotisation mensuelle	8,08 € <sup>(2)</sup>	10,61 € <sup>(2)</sup>	15,15 € <sup>(2)</sup>	20,20 €	30,30 €

## Les produits et services inclus

Frais de Tenue de compte					
Frais de mise en place et de gestion d'autorisation de découvert <sup>(3)</sup>					
Carte Bancaire Visa	Visa Electron	Visa Classic ou Classic Facelia	Visa Premier ou Premier Facelia	Visa Platinum ou Platinum Facelia	Visa Infinite
Sécuriplus (Assurance de vos moyens de paiement)					
Cyberplus Premium (Banque à domicile)					
Crescendo (Service d'épargne automatique)					
Prix annuel de votre Convention	96,96 €	127,32 €	181,80 €	242,40 €	363,60 €
Prix de ces services si souscrits hors convention	158,24 €	174,24 €	237,24 €	323,24 €	428,24 €

## Les avantages complémentaires

Découvert personnalisé avec un seuil trimestriel de perception des agios <sup>(3)</sup>					
	3,00 €	6,00 €	9,00 €	12,00 €	15,00 €
BP-Info (Informations juridiques - offert sur demande)					
Carnet de Bord papier - Synthèse annuelle (offert sur demande)					
Alertes sur solde ou opérations à partir de votre espace Cyberplus					

(1) Voir conditions en agence. (2) Les jeunes de moins de 26 ans bénéficient d'une réduction de 50 %.

(3) Sous réserve d'acceptation par la Banque Populaire Grand Ouest.

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF)

Pour les clients en situation de fragilité financière, votre Banque Populaire propose une offre groupée de services spécifiques de nature à limiter les frais en cas d'incident de paiements.

OCF  
3,00 par mois  
(soit pour information  
36,00 € par an)

### Les produits et services inclus

La tenue, la fermeture et l'ouverture du compte de dépôt	
1 carte de paiement à autorisation systématique Visa Electron	
Le dépôt ou le retrait d'espèces dans votre agence	
4 virements mensuels SEPA, dont au moins 1 virement permanent	
Des paiements par prélèvements SEPA illimités	
2 chèques de banque par mois	
Un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement (Cyberplus)	
1 système d'alertes sur le niveau de solde du compte (Moviplus)	
La fourniture de relevé(s) d'identité(s) bancaire(s)	
1 changement d'adresse par an	
Pour les clients titulaires de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF) :	
– commission d'intervention	par opération 4,00 plafond mensuel 20,00
– frais de rejet de prélèvement virement, de TIPSEPA ou de télé-règlement pour défaut de provision	montant de l'opération
– si montant de l'opération inférieur à 10 €	6,00 <sup>(1)</sup>
– si montant de l'opération supérieur ou égal à 10 €	plafond mensuel 30,00

(1) Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément.



# IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## Commission d'intervention

### Commission d'intervention

– par opération, avec un plafond de 80 € par mois

La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la Banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier. (Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : COM INTERVENTION)

8,00

## Opérations particulières

Frais par avis à tiers détenteur, frais par opposition à tiers détenteur, frais par saisie-attribution, frais par saisie conservatoire

102,00

Frais pour opposition administrative (Max : 10 % du montant de l'opposition)

102,00

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé

Gratuit

## Incidents de paiement

### Les incidents liés aux chèques

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

– inférieur ou égal à 50 €

22,00 <sup>(2)</sup>

– supérieur à 50 €

42,00 <sup>(2)</sup>

Le forfait de frais de rejet d'un chèque comprend : les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour la régularisation et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire. (Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : FRAIS REJET CHEQUE)

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision

12,80

Frais pour chèque émis en période d'interdiction bancaire

39,00

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques

30,00

Chèque remis et retourné impayé pour motif autre que sans provision

6,65

Remise de chèque(s) sur compte erroné

7,50

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## Les incidents liés aux autres moyens de paiement

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision <sup>(1)</sup> – inférieur à 20 €	Montant de l'opération 12,00 <sup>(2)</sup>
– supérieur ou égal à 20 €	
Frais de rejet d'un virement, d'un TIPSEPA ou d'un télé-règlement pour défaut de provision <sup>(1)</sup> – inférieur à 20 €	Montant de l'opération 12,00 <sup>(2)</sup>
– supérieur ou égal à 20 €	
Ces montants forfaitaires comprennent : les frais de rejet et la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement. (Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : FRAIS REJET VIREMENT, PRELEVEMENT...)	
Frais d'opposition (blocage) de la carte à l'initiative de la banque en cas d'usage abusif dans la zone EEE <sup>(3)</sup>	Gratuit
Frais de déclaration à la BDF d'une décision de retrait de carte bancaire	40,00

(1) Quelles que soient la devise, la provenance et la destination de l'opération.

(2) Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément.

(3) Voir détail zone EEE p. 27.

# DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## Autorisation de découvert

Le solde du compte doit être maintenu créditeur. Une certaine souplesse de gestion peut toutefois être accordée par la mise en place d'une autorisation de découvert. Le coût total du découvert dépendra alors de son montant et de la durée pendant laquelle le compte sera débiteur.

## Mise en place ou renouvellement d'autorisation de découvert

Frais de mise en place et de gestion d'autorisation de découvert	20,00 par an
<b>Autorisation de découvert convenue et formalisée</b>	
– découvert journalier moyen* inférieur à 250 € Montant forfaitaire trimestriel <i>Hors TEG selon Art R 314-9 du Code de la consommation</i>	6,00
– découvert journalier moyen* supérieur à 250 € Intérêts débiteurs <i>Le TAEG<sup>(2)</sup> (Taux Annuel Effectif Global) est indiqué sur votre relevé de compte.</i>	TBB <sup>(1)</sup> + 11,10 %

\* Le découvert journalier moyen correspond à la somme des découverts de la période entre deux arrêts de compte, divisée par le nombre de jours à découvert.

## Crédits à la consommation<sup>(3)(4)</sup>

<b>Prêt Automobile et prêt personnel</b>	
– frais de dossier proportionnel au montant du prêt	1,00 %
- minimum	60,00
- maximum	250,00
– prêt « Autovair » (véhicule propre)	
- frais de dossier	40,00
<b>Prêt Étudiant</b>	
– frais de dossier	Gratuit
<b>Crédit renouvelable</b>	
– Facélia (frais de dossier)	Gratuit

Le crédit renouvelable Facélia peut être souscrit indépendamment de la carte bancaire Facélia

(1) Taux de Base Banque Populaire Grand Ouest particuliers : 7,90 %, susceptible de révision. Ce taux est soumis aux conditions des marchés financiers et peut être révisé à tout moment.

(2) TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif annuel calculé conformément à l'annexe à l'article R314-7 du Code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si la durée est déterminée. Le cas échéant, ce taux est écrêté pour respecter le plafond du taux d'usure publié trimestriellement par la Banque de France et affiché dans nos agences.

(3) Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

(4) Taux : nous consulter.

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## Crédits immobiliers<sup>(4)</sup>

Prêt Épargne Logement – frais de dossier	Gratuit
Prêt Primo-accédant – frais de dossier	Gratuit en lissage
Prêt à Taux Zéro – frais de dossier	Gratuit
Autres types de prêts immobiliers – frais de dossier proportionnel au montant du prêt - minimum - maximum – taux	1,00% 200,00 750,00 Nous consulter
Prêt pour rénovation énergétique – Éco-prêt à taux zéro - montant maximum  - frais de dossier – Prêt Prevoir - frais de dossier	30 000,00 sur 10 ans Gratuit  40,00 mini 400,00 maxi

## Autres prestations

Les assurances liées aux crédits Le coût de l'assurance des emprunteurs (décès, perte totale et irréversible d'autonomie, incapacité de travail) dépend principalement de l'âge de l'assuré, de son état de santé et de la durée du crédit.	Nous consulter
Autres prestations – avenant et modification du contrat de prêt (hors changement de taux) – frais de dossier suite à un changement de taux – modification de la date d'échéance et/ou du compte de prélèvement – duplicata du tableau d'amortissement – information annuelle des cautions – décompte de crédit – attestation CAF – attestations diverses	150,00 Nous consulter 16,20 16,00 Gratuit Gratuit 12,00 15,00

# ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## Épargne bancaire

Bénéficiaire d'une épargne disponible <sup>(1)</sup> – Livret A, Livret Développement Durable, Livret Épargne Populaire, Compte Sur Livret, Codevair	—
Épargner en vue d'un projet immobilier <sup>(1)</sup> – Plan Épargne Logement, Compte Épargne Logement	—
Crescendo Service permettant de placer les excédents de trésorerie.	21,00 par an
Épargner pour vos enfants <sup>(1)</sup> – Livret Premier Pas, Livret Jeune (12-25 ans)	—
Frais et commissions sur les comptes d'épargne réglementée inactifs (compte inactif au sens de l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier)	Gratuit

(1) Taux de rémunération selon conditions en vigueur. Nous consulter.

## Placements financiers

Ouverture d'un compte titres ordinaire ou d'un PEA	Gratuit
Attestation pour les avoirs détenus à l'étranger	70,00 par ligne
Attestation pour les valeurs ESES	150,00 par ligne

### Frais de courtage bourse

La facturation des ordres de Bourse dépend principalement de la place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de l'ordre et du mode de transmission choisi. Les frais de courtage sont gratuits lors de la souscription de parts sociales (Internet, téléphone, agence...).

– ordre exécuté	Agence/Téléphone	Internet
Commission proportionnelle au montant de la transaction : (cumulatif par tranche) de 0 à 10 000 €	1,20 %	0,60 %
au-delà de 10 000 €	0,90 %	0,45 %
Commission fixe	5,00 €	-
Minimum de perception	15,00 €	8,50 €

– ordre transmis et non exécuté	Gratuit
Ordre exécuté avec Service de Règlement Différé (SRD) (en sus des frais de courtage)	
– commission de règlement différé (Achat / Vente)	1,00 % par mois
– frais de prorogation	0,30 %
– lettre de relance de position sur opérations exécutées avec service de règlement	15,00

	€ PAR OPÉRATION (SAUF INDICATION CONTRAIRE)			
Ordre de Bourse sur titres cotés à l'étranger – minimum	2,00 % 114,75			
<b>Souscription d'OPCVM</b> Une part des frais de souscription et de gestion peut être reversée au distributeur au titre de son activité de conseil et de placement. – OPCVM Banque Populaire – OPCVM hors Banque Populaire	Gratuit 25,00			
<b>Droit de garde par compte</b> (frais annuels) Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...). Ils sont perçus annuellement au titre de l'année échue et sont calculés sur la base du portefeuille valorisé au dernier cours de Bourse de l'année civile précédente. Toutes les valeurs et OPCVM du Réseau Banque Populaire sont exonérés de droits de garde. – frais fixes par compte titres	21,00			
	Commission Forfait par ligne	Commission proportionnelle à la valeur du portefeuille	Frais minimum	Frais maximum
Parts Sociales	Gratuit			
Valeurs françaises hors valeurs Banque Populaire	3,90 €	0,24 %	32,10 €	320,00 €
Valeurs étrangères	30,00 €	0,24 %		
<b>Frais de tenue de compte et de gestion de compte titres inactif ou de PEA</b> (compte inactif au sens de l'article L.312-19 du Code Monétaire et Financier) * Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif	Application des droits de garde*			
<b>Hisséo : épargne programmée</b> (Comptes d'instruments financiers, PEA, assurance-vie)	Nous consulter			
<b>Relevé de portefeuille titres</b> – annuel – semestriel – trimestriel – mensuel	Gratuit 3,74 par an 9,95 par an 38,60 par an			
<b>Gérer votre patrimoine financier</b> – relevé ISF – bilan Patrimonial	50,00 Sur devis			
<b>Autres produits et services</b> – ordre sur titres nominatifs (supplément) – opérations sur titres en portefeuille (attribution à titre onéreux) – titres non cotés - ouverture de dossier - par opération - tenue de compte, par ligne – duplicata d'IFU – recherches sur produits d'épargne ou recalcul d'intérêts	27,00 5,00 104,80 52,40 52,40 par an 15,00 Sur devis à partir de 25,00			

# ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## Assurer vos moyens de paiement et appareils nomades

<p>Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement et téléphone portable – Sécuriplus</p> <p>Réduction de 50 % en cas de souscription d'une 2<sup>e</sup> assurance sur le même compte.</p> <p>Assurance des chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger, permettant le remboursement des clés et papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément. Cette assurance fonctionne également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait au distributeur, dans le cas d'une usurpation d'identité (utilisation frauduleuse des données personnelles) et lors du bris ou du vol de votre téléphone portable. <sup>(1)</sup></p>	26,04 par an
<p><b>Securi Memo</b></p> <p>Ce contrat offre un bouquet d'assistances pour décharger et/ou faciliter la gestion de certains actes administratifs notamment la protection de ses moyens de paiement en complément de Sécuriplus.</p>	2,50 par mois
<p>Cotisation à une offre d'assurance pour vos appareils nomades (hors téléphone portable)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>– Securi High Tech formule Solo</li><li>– Securi High Tech Formule Famille</li></ul>	36,00 par an 48,00 par an

## Votre assurance personnelle

<p><b>MAV</b> (Multirisque des Accidents de la Vie)</p> <p>Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie peut permettre le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance essentiels (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives et sociales...) <sup>(1)</sup></p>	Consulter votre Conseiller
<p><b>Autonomis</b> (tarif calculé selon l'âge de l'assuré et le niveau de garantie choisi)</p> <p>Contrat d'assurance ayant pour objet le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance indispensables pour faire face aux conséquences souvent lourdes de la perte d'autonomie. <sup>(1)</sup></p>	Consulter votre Conseiller

## Protéger vos enfants

<p><b>Assur – BP Enfant</b></p>	19,00 par an
<p><b>Assur – BP Horizon</b></p> <p>Contrat offrant aux jeunes de moins de 28 ans une assurance personnelle (responsabilité civile, assistance en cas d'accident...) <sup>(1)</sup> et/ou une assurance logement (indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommage aux biens mobiliers, vol...) <sup>(1)</sup></p>	À partir de 26,00 par an

(1) Selon les conditions contractuelles en vigueur.

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## Assurer l'avenir de vos proches

### Fructi-famille

Consulter votre  
Conseiller

### Tisséa

Ces contrats de prévoyance permettent au souscripteur de faire bénéficier aux personnes qu'il a désignées en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, du versement d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession et de prélèvements sociaux. <sup>\*(1)</sup>

Consulter votre  
Conseiller

### Fructi-Budget

Ce contrat d'assurance permet (en cas de décès accidentel de l'assuré) un revenu mensuel garanti pendant une durée d'un ou de deux ans. <sup>(1)</sup>

À partir de  
26,00 par an

### Fructi-Facilités

Ce contrat d'assurance du compte permet le versement d'un capital, en cas de décès de l'assuré, en fonction de la situation du compte bancaire au jour du décès. <sup>(1)</sup>

15,00 par an

## Assurer vos biens

### Assur-BP – Auto

Consulter votre  
Conseiller

### Assur-BP – Habitat

Consulter votre  
Conseiller

### Assur-BP – Navigation

Consulter votre  
Conseiller

### Offre Propriétaire Bailleur (Propriétaire Non-Occupant PNO)

Consulter votre  
Conseiller

### Tranquil'Habitat (télésurveillance)

Consulter votre  
Conseiller

## Assurer votre épargne

### Dédicace

En cas de décès par accident, Dédicace permet la transmission d'un capital aux bénéficiaires désignés qui doublera le montant de l'ensemble de l'épargne détenue à la Banque Populaire <sup>\*\*\*(1)(2)</sup>

À partir de  
15,00 par mois

## Assurer vos droits

### Protection juridique

Consulter votre  
Conseiller

## Informations juridiques et pratiques

### BP-Infos : information pratique, juridique ou technique

1,60 par an

\* Dans les limites de la législation en vigueur. \*\* Voir conditions générales du contrat disponible en agence. (1) Selon les conditions contractuelles en vigueur. (2) Pour un montant de capital ne pouvant être supérieur au montant maximum fixé contractuellement et ne pouvant excéder 150 000 euros quelque soit le nombre de contrat.

La souscription d'un contrat d'assurance est un acte important. Il est donc essentiel de bien connaître le niveau de couverture et les services associés à votre assurance. Votre conseiller se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix d'une assurance adaptée à votre situation et à vos besoins et vous fournir toute information complémentaire nécessaire.



# TARIFS SPÉCIFIQUES POUR LES JEUNES DE MOINS DE 26 ANS

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## Le compte

Tenue et fonctionnement de compte

Gratuit

## Les offres groupées de services

### Convention BudJ NRJ

La convention BudJ, destinée aux jeunes de 12 à 17 ans, inclut un compte à vue sans chéquier, une carte Visa Electron avec visuel NRJ, un livret d'Épargne, un système d'épargne automatique, une assurance des moyens de paiement Sécuriplus.

1,00 par mois

### Affinéa, la convention personnalisée

Profitez d'au minimum 60 % de réduction sur les produits qui vous conviennent.

### Convention Equipage (ne sont plus commercialisées)

- Convention Equipage Privilège
- Convention Equipage Prestige

4,24 par mois  
6,06 par mois

Pour le détail des conventions, se référer au chapitre « Offres groupées de Services » p. 11

### Mobilité Internationale (carte ou virement)

Avec les services mobilité internationale, partez étudier à l'étranger. Nous prenons en charge vos frais de retraits, de paiements carte, de virements (en fonction de l'offre souscrite)<sup>(1)</sup>.

5,50 par mois

## La banque à distance

### Abonnement à des services de banque à distance (Internet)<sup>(2)</sup>

- Cyberplus : solde et historique du compte, virements SEPA internes et vers des tiers
- Cyberplus Premium : services de Cyberplus + virements hors SEPA et Bourse

Notre offre Cyberplus Premium permet de bénéficier, à partir d'un accès entièrement sécurisé au site de la Banque Populaire, des services suivants : consultation de comptes et portefeuilles boursiers, possibilité d'effectuer des virements et de passer des ordres de bourse, accès à l'information boursière et financière.

Gratuit

1,25 par mois

### Frais d'utilisation des services de banque à distance (SMS) par téléphone portable : SMS +

composez le 6 11 10 à partir de votre mobile

(hors coût d'un SMS facturé par votre opérateur)

SMS+ permet de connaître, à tout moment et sans abonnement, le solde de vos comptes et vos dernières opérations.

0,35 par envoi

### Abonnement à des services de banque à distance (SMS) par téléphone portable : Moviplus

- Moviplus quotidien
- Moviplus bi-hebdomadaire

Moviplus permet de recevoir sur votre téléphone mobile le solde de votre compte, selon une périodicité adaptée aux besoins.

2,00 par mois  
1,00 par mois

(1) Voir conditions en agence.

(2) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## La carte bancaire

Carte Visa Plus	9,50 par an
Carte de paiement à autorisation systématique Visa Electron	15,00 par an
Carte Visa Internationale ou Eurocard Mastercard à débit immédiat ou différé	23,00 par an
Carte Visa Premier à débit immédiat ou différé	54,50 par an
E-Carte Bleue (paiement sécurisé sur Internet)	5,50 par an
NRJ Banque Pop'	
– carte Visa Electron NRJ (carte de paiement à autorisation systématique)	18,00 par an
– carte Visa Classic NRJ à débit immédiat ou différé	26,00 par an
NRJ Banque Pop' permet de bénéficier d'un festival d'avantages liés à notre partenariat avec NRJ en adoptant le visuel NRJ de votre choix.	

## Crédits à la consommation<sup>(3)</sup>

Prêt Étudiant – frais de dossier	Gratuit
-------------------------------------	---------

## Le découvert

Intérêts débiteurs Avec un seuil de perception des agios de 1,50 € TBB : Taux de Base Banque Populaire Grand Ouest : 7,90 %, susceptible de révision. Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) est indiqué sur le relevé de compte. Conditions tarifaires applicables au découvert convenu et formalisé.	TBB + 11,10 %
--	---------------

## Assurance perte ou vol des moyens de paiement

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Sécuriplus	13,02 par an
---	--------------

(3) Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

# OPÉRATIONS BANCAIRES À L'INTERNATIONAL<sup>(1)</sup>

€ PAR OPÉRATION  
(SAUF INDICATION  
CONTRAIRE)

## Opérations par carte bancaire<sup>(1)</sup>

Le montant de la transaction inclut les commissions et frais perçus par la banque locale.

Paiement	
– commission proportionnelle au montant de la transaction	2,50 %
Retrait d'espèces à un distributeur	
– commission fixe	3,20
et commission proportionnelle au montant du retrait	2,50 %

## Les services liés à la carte bancaire

Frais d'opposition sur carte pour perte ou vol à l'étranger (hors zone EEE <sup>(3)</sup> )	Gratuit
Refabrication de la carte suite à perte ou vol à l'étranger (hors zone EEE <sup>(3)</sup> )	Gratuit
Recherche de facturette (hors zone EEE <sup>(3)</sup> ) (suite à contestation d'une opération par carte effectuée à l'étranger)	15,00

## Achat de devises<sup>(2)</sup> (hors euros)

Achat et vente de billets de banque étrangers	Cours de change
Attention, le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.	+ 2,50 %

## Opérations à l'international

Notre tarification s'entend hors frais éventuel pris par le correspondant.

Commission de change	0,05 %
– avec un minimum de	15,00

**Les commissions s'appliquent à toute opération d'achat-vente de devises au comptant ou à terme. Une gamme de produits vous est proposée pour une meilleure maîtrise de vos risques de change.**

## Émission de virement non SEPA<sup>(1)</sup>

Frais par virement émis	
– jusqu'à 250 €	13,50
– au-delà de 250 €	27,00
Bénéficiez de tarifs réduits de 50 % en effectuant vos virements internationaux à partir de votre espace Cyberplus Premium.	

## Réception de virement non SEPA<sup>(1)</sup>

Rapatriements en provenance de l'étranger	16,00
Recherches (documents,...)	15,00
Délivrance Acquit Swift	6,60

## Encaissement de chèque payable sur l'étranger

Commission chèque	0,10 %
– minimum	18,30
– maximum	91,50

Aux commissions indiquées, il convient d'ajouter dans tous les cas, le paiement des commissions et frais facturés par les banques étrangères, des frais de port, télégrammes et autres frais engagés à votre demande.

(1) Opérations en devises sur zone SEPA ou opérations en Euro ou en devises hors zone SEPA.

(2) Disponibilité des fonds. (3) Voir détail zone EEE p.27.

# RÉSOLUTION D'UN LITIGE

## Exprimer une réclamation

Malgré notre vigilance, des insatisfactions ou des difficultés peuvent toutefois survenir :

**Dans ce cas, vous pouvez exprimer votre réclamation comme suit :**

1. Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié.
2. En cas de réclamation, vous pouvez également contacter le Service Relations Clients de votre banque :

– par courrier :

BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST - Service Relations Clients  
15, boulevard de la Boutière - CS 26858  
35768 Saint-Grégoire Cedex

– par mail : [contact2@bppo.fr](mailto:contact2@bppo.fr)

– par téléphone : 09 74 75 02 03

(Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur)

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30.

Que ce soit du Service Relations Clients ou de votre conseiller, vous recevrez un accusé réception de votre demande si la réponse n'a pas été apportée sous 5 jours ouvrés. Nous nous engageons alors à répondre sous 10 jours ouvrés.

Si des recherches spécifiques conduisaient à dépasser ce délai, vous en seriez informé ; sauf cas particulier, ce nouveau délai ne devrait pas dépasser 2 mois (à compter de la date de réception de votre réclamation).

Concernant les réclamations liées aux services de paiement, une réponse vous sera apportée dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

3. En dernier recours, le Médiateur

Enfin, lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de l'agence ou du Service Relations Clients, vous pouvez demander gratuitement l'intervention du Médiateur dans un délai d'un an à compter de votre réclamation auprès de la Banque Populaire Grand Ouest, sans préjudice des autres voies d'actions légales dont vous disposez dans la mesure où l'objet du litige entre dans son champ d'action tel que défini dans la Charte de Médiation. Vous pouvez le saisir en écrivant à :

**Monsieur le Médiateur de la consommation auprès de la FNBP**  
100 -104, avenue de France  
75646 Paris CEDEX 13

**Pour en savoir plus** : consulter le site du médiateur :

[www.sitedumediateur.fr/banquepopulaire/federationnationaledesbanquespopulaires](http://www.sitedumediateur.fr/banquepopulaire/federationnationaledesbanquespopulaires)

ou celui de la médiation de la consommation :

[www.economie.gouv.fr/mediation-conso](http://www.economie.gouv.fr/mediation-conso)

Dans le cas d'un litige relatif à des services et placements financiers (tels que actions, obligations, OPCVM, SCPI et OCPI), à l'information des investisseurs, à l'exécution des ordres (délais, contenu), à des problèmes de tenue de compte titres, vous pouvez vous adresser au Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La saisine du Médiateur de l'AMF peut se faire gratuitement

– soit par voie postale à l'adresse suivante :

**Monsieur le Médiateur de l'AMF**

**Autorité des marchés financiers**

**17 place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02**

– soit en complétant le formulaire de demande de médiation sur le site internet de l'AMF : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).

La charte de Médiation de l'AMF est également disponible sur ce site.

Les crédits renouvelables Facelia et Créodis sont des produits de Natixis Financement qui en fixe les conditions tarifaires disponibles auprès du Service Consommateurs de cette dernière.

NATIXIS FINANCEMENT, SA au capital de 607 963 320 euros  
Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris  
Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'Orias sous le numéro 07022393.

Service Consommateurs - 89, quai Panhard et Levassor  
75634 Paris cedex 13.

Sécuriplus, Multirisque des Accidents de la Vie, Dédicace, Autonomis et Fructi-Budget sont des produits de :

BPCE Prévoyance

Société anonyme au capital social de 8 433 250 euros  
Siège social : 30, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris  
352 259 717 RCS PARIS.

Entreprise régie par le Code des assurances.

Fructi-Facilités, Tisséa, Fructi-Famille et l'assurance emprunteur sont des produits de :

BPCE Vie

Société anonyme au capital social de 161 469 776 euros  
Siège social : 30, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris  
399 430 693 RCS PARIS.

Entreprise régie par le Code des assurances

BPCE Prévoyance

Société anonyme au capital social de 8 433 250 euros  
Siège social : 30, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris  
352 259 717 RCS PARIS.

Entreprise régie par le Code des assurances

et CNP ASSURANCES

Société anonyme avec conseil d'administration,  
au capital social de 686 618 477 € entièrement libéré,  
Siège social : 4, place Raoul Dautry, 75015 Paris  
Immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris  
sous le numéro 341 737 062.

Entreprise régie par le Code des assurances.

Assur BP Santé est un contrat de :

BPCE Assurances, société anonyme au capital de 61 996 212 euros.  
Siège social : 88, avenue de France 75641 Paris Cedex 13,  
immatriculé au RCS Paris n° B 350 663 860, entreprise régie par  
le Code des assurances.

Assur BP Enfant, Assur BP Horizon, Assur BP Auto  
et Assur BP Habitat sont des produits de :

BPCE IARD

Société anonyme au capital social de 30 000 000 euros  
Siège Social : Chaban de Chauray, 79000 Niort  
401 380 472 RCS NIORT.

Entreprise régie par le Code des assurances.

**Zone EEE** : Espace Economique Européen, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, République Tchèque.

**Zone SEPA** : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Saint Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, République Tchèque.

**Zone EURO** : composée des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Lituanie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

# POUR RESTER EN CONTACT AVEC VOTRE BANQUE À TOUT MOMENT

## POUR CONTACTER UN CONSEILLER

À partir de la plateforme téléphonique :

- Depuis la France : **0 980 980 890**  
(numéro non surtaxé)
- Depuis l'étranger : **00 33 2 99 23 85 85**
- Ligne directe Crédit : **09 74 75 02 01**  
(numéro non surtaxé)
- Ligne directe Assurance : **09 74 75 02 02**  
(numéro non surtaxé)
- Ligne directe Épargne : **0 980 980 505**  
(numéro non surtaxé)

## VOS NUMÉROS UTILES

- Assistance Cyberplus : **09 74 75 02 04**  
(numéro non surtaxé)
- Opposition carte bancaire : **01 77 86 24 24**  
(prix d'un appel local)
- Opposition chèque : **0 892 683 208** 

## UN ACCÈS DIRECT À VOTRE COMPTE OÙ QUE VOUS SOYEZ ET 24 H/24 :

- Par Internet, avec Cyberplus  
([www.bpgo.banquepopulaire.fr](http://www.bpgo.banquepopulaire.fr))
- Par SMS avec le 6 11 10 (0,35 € TTC par envoi)

Banque Populaire Grand Ouest, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2, et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit, dont le siège social est situé 15 boulevard de la Boutière CS 26858 35768 Saint Grégoire cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 857 500 227. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 504 - Crédit Photos : Shapecharge Fotolia - Réalisation et impression : Masson Communication - tarifpart 11/2017

BANQUE POPULAIRE  
GRAND OUEST



ADDITIONNER LES FORCES, MULTIPLIER LES CHANCES

Retour au sommaire